

L'info avant tout

De Tempo, avec la suppression annoncée des éditions nationales de France 3, à Campus qui prévoit de réduire drastiquement le nombre de sites du Siège !

La direction de la Sécurité sur la sellette après les firs sur la façade de France Télévisions. Et le ras-le-bol de vos élus trop souvent victimes de harcèlement ou discrimination syndicale !

Voici le compte-rendu du CSE du Siège des 25 et 26 janvier 2023.



SOMMAIRE *

TEMPO, LE PROJET DE TROP !

POLITIQUE D'ALTERNANCE,
ATTENTION AUX DÉRIVES !

CAMPUS, ENCORE UN PROJET
DE DÉMÉNAGEMENTS !

UN POISON ANTI-SYNDICAL
À FRANCE TÉLÉVISIONS.

LA DIRECTION DE LA SÉCURITÉ
SUR LA SELLETTE.

* Cliquer sur les titres pour accéder aux contenus

1/ Tempo, le projet de trop !

Tempo, un projet à contresens de l'histoire. En ouverture de séance de ce Comité Social et Économique du Siège, vos élus SNJ ont donné le ton. Pourquoi ne pas se concentrer sur l'amélioration des éditions nationales de France 3 au lieu de les supprimer ? D'autant qu'une enquête IFOP sur laquelle se base la direction leur donne une meilleure note d'appréciation qu'à celles de France 2 ! Aucune logique en termes d'audience non plus car les 12/13 et 19/20 enregistrent de très bons résultats. Une seule explication : c'est un projet politique, destiné à contenter ceux qui veulent réduire le périmètre de France 3, comme l'a laissé entendre Delphine Ernotte en CSE Central (voir notre préalable en lien ci-après).

La réforme n'est pas totalement ficelée. Et pourtant, l'information consultation est lancée sans connaître les contours de Tempo qui doivent s'affiner dans le cénacle des groupes de travail. Sous le label ICI12/13 et ICI19/20, la marque ainsi que l'identité sonore seront maintenues.

Mais ce projet funeste nous conduit tout droit dans le mur car il remet en cause le pluralisme. Il pose de nombreuses questions sur le périmètre de l'information de service public, sur l'emploi, les métiers... Renoncez, on gagnera du temps, ont proposé vos élus SNJ.

[Voici le préalable du Syndicat National des Journalistes.](#)

Une résolution commune a été votée par l'ensemble des élus et adoptée par toutes les organisations syndicales dont le SNJ.

[Lire la résolution ici.](#)

« On ne va pas chercher à faire des économies, à faire plus avec moins », affirme Sophie Guillin. Sans le savoir, la directrice du projet Tempo se piège toute seule. À l'aide des documents fournis par France Télévisions, vos élus SNJ ont fait leurs calculs. À la mi-journée, Tempo fait perdre 18 minutes d'information, et 9 minutes le soir. Au total, 27 minutes en moins pour le 12/13 et le 19/20. Si ce n'est pas un projet économique, alors c'est quoi ?

Mme Guillin assure que sur le 12/13, il n'y aura pas de perte, car le journal des solutions de FTR représentera 17 minutes d'antenne. Des rediffusions !!!

Des sujets magazines et non des news. Et pour le soir ? « Si je multiplie par 24, le temps est plus important, mais je ne vais pas rentrer là-dedans », ajoute la directrice du projet Tempo qui reconnaît une diminution pour le soir, avec la perte du 18h30. On s'enlise...

Le directeur de l'information, Alexandre Kara, tente alors de sauver la soldate Guillin. Il intervient afin de préciser « qu'aujourd'hui, rien n'est gravé dans le marbre ». « Je prendrai la parole au moment où j'aurai les durées, je m'engage, qu'au moment où on aura l'offre exacte de Tempo (NDLR : les temps), on aura des projets qui seront de nature à maintenir notre offre d'information ». Et d'évoquer le Journal du Climat ainsi que d'autres idées qui sont actuellement à l'étude. Comment les nouvelles tranches de Tempo vont-elles s'articuler ? Le 18h30 disparaîtrait pour laisser la place a priori à Questions pour un Champion. Entre 19h00 et 19h15, les locales (pour les régions qui en ont) trouveront un nouveau créneau d'exposition. Tempo déclinera l'information régionale entre 19h15 et 19h45 : les titres, de l'actu chaude, du décryptage, des dossiers, et dans un troisième temps, de la découverte ou de l'initiative. Ensuite, place à l'information nationale et internationale (avec un nouveau présentateur ou non en fonction des régions). La tranche se terminerait par un reportage rappelant « la grosse actualité régionale du jour ». Pour le 12/13, après les titres, FTR (France 3 Toutes Régions) déclinera un journal des solutions avant d'entrer véritablement dans une tranche Tempo de 27 minutes.

Vos élus SNJ ont rappelé à M. Kara qu'il avait perdu son temps il y a quelques années à fusionner les rédactions nationales... quand le but s'affiche aujourd'hui clairement : la suppression des éditions nationales. Et qui est l'artisan de projet désastreux ? Le même Alexandre Kara. Comprenez qui pourra. Son objectif consisterait donc à compenser une baisse du temps d'antenne de l'information induite par le projet Tempo, en créant de nouveaux rendez-vous au national. Un voyage qui reste pour l'instant en terre inconnue...

Quand la direction prétend « accroître la place de l'information locale ou régionale sur France 3 », nous avons donc des raisons légitimes d'en douter. Quant à la charge de travail de la rédaction nationale, aucune garantie crédible à ce stade qu'elle ne va pas diminuer. D'où les inquiétudes du SNJ sur l'emploi !!! Le directeur de l'information prend un engagement : « quand je suis arrivé, j'ai dit, pas de baisse d'effectifs, je considère que s'il y a du volontariat pour des gens qui veulent rejoindre les éditions régionales, cela restera à « iso effectifs » (effectifs constants) sur l'ensemble de l'entreprise ». Alexandre Kara ajoute : « Je me suis engagé à stopper l'hémorragie, je n'affaiblirai pas l'info nationale, je m'engage à maintenir l'activité, je n'affaiblirai ni les services, ni les éditions, en engageant 12 CDD, on donne des signes... ». Vos élus SNJ rappellent qu'une soixantaine de postes de journalistes a été perdu depuis 2019 à la rédaction nationale. Et parler du maintien des effectifs sur l'ensemble de l'entreprise, c'est bien là toute l'ambiguïté. Comment dire une chose et son contraire, notre direction excelle en la matière. Le SNJ souligne que les régions n'auront pas la place pour absorber toutes les demandes de mobilité en provenance du siège. La question du travail se posera, pour celles et ceux qui ne sont pas dans le casting des éditions de France 2 ! Journalistes, scriptes, réalisateurs, OPV... L'impact de Tempo sera important. Pour la Fabrique, les éditions nationales représentent 50 % du financement du plateau C, le reste étant assuré par les journaux de Paris Ile-de-France. « On travaille avec La Fabrique sur le journal du climat, le nouveau JT (de 20 heures), on réfléchit à la « réinternalisation » potentielle d'émissions », indique Alexandre Kara.

Avec Tempo, la direction prétend œuvrer pour « la clarification des lignes éditoriales ». Mais finalement, ce sont les salariés, et notamment les journalistes, qui perdent leur boussole. « Je veux savoir pour qui on travaille, je vais regarder la mosaïque pour savoir où mon sujet a été diffusé », proteste un de vos représentants du SNJ. Cette perte de sens, liée à la suppression des éditions nationales, la direction tente de la résumer à

sa façon : « il faudrait intégrer la prévention d'un risque primaire de déqualification symbolique et la perte de l'attachement à une édition ». Un danger qui n'a pourtant rien de primaire, et rien de symbolique. Cette nouvelle organisation est susceptible d'engendrer une perte de sens. Pour les journalistes des régions, « le risque de dilution de l'identité régionale... lié au volume d'information nationale ou internationale qui n'aurait aucun lien avec le territoire » pointé par le document, peut déconcerter certains. Et pas seulement les téléspectateurs.

La directrice du projet Tempo, Sophie Guillin, explique qu'un événement majeur en Ukraine peut remonter dans le conducteur, s'il y a une manifestation de soutien à Limoges ou Rennes. Voir le monde à travers le prisme régional, comme le souhaite la direction, risque de trouver ses limites. Le contraste ne sera-t-il pas trop important entre l'actualité en Ukraine et une manifestation qui ne rassemblerait que quelques personnes ?

Autre sujet d'inquiétude, des sujets nationaux et internationaux qui vont être choisis, et imposés par une structure de pilotage éditorial. Autrement dit, un contenu éditorial en région imposé par Paris, cela risque de mal passer. Par ailleurs, les duplex ne seront plus en direct. Même s'il est possible techniquement de décrocher dans les 24 régions à la même heure, cette opération est qualifiée « d'acrobatique » par Mme Guillin. Plus de cabine non plus, une deadline sera fixée à 19h35 pour les sujets nationaux et internationaux. Ensuite, beaucoup de salariés s'interrogent sur la volonté de la direction d'étendre à tout le groupe les normes du « journaliste-deskeur » et donc monteur, en vigueur à France Info. En passant par la diffusion ou la rediffusion de reportages fabriqués au sein de la chaîne d'information du canal 27. C'était l'une des priorités de l'ancien directeur de l'info, Laurent Guimier. Et le document remis aux élus va également dans ce sens : « France Info canal 27 se définissant au sein de l'univers France Télévisions comme la chaîne d'information en continu, elle est le lieu de référence de la production de l'information chaude pour le groupe ».

Vos élus SNJ ont souligné qu'il n'était pas possible d'utiliser les reportages de France Info, en dehors du périmètre de cette chaîne. Sauf à vouloir renégocier l'accord de la chaîne qui ne le permet pas. De ce point de vue, le directeur de l'information semble reculer. « Je vais répondre clairement que c'est non, les modes de fabrication de France Info sont spécifiques, ils n'ont pas vocation à irriguer notre offre nationale et régionale hors France Info aujourd'hui, à part des cas marginaux, c'est là dessus que l'on s'engage », affirme Alexandre Kara. « Il n'y a pas des armées romaines à France Info », ajoute Sophie Guillin, directrice du projet Tempo. « Sauf cas exceptionnel », selon M. Kara ? Autrement dit, si une équipe de la chaîne info décroche une interview du président Zelensky en Ukraine... la direction ne s'interdit pas de la diffuser dans le cadre de Tempo. La bonne vieille technique du cheval de Troie. Quand l'exception peut ensuite devenir la règle. Le SNJ prend acte du fait que la direction n'a à ce stade finalement pas l'intention de rouvrir la négociation sur les métiers mais reste vigilant.

Une expertise sur le projet Tempo est acceptée à l'unanimité des élus et le SNJ (comme toutes les organisations syndicales) s'est associé à ce vote.

[Lire ici la demande d'expertise.](#)

Vos représentants ont rappelé leur opposition à Tempo et le manque de loyauté de la consultation en l'absence de nombreuses informations sur le projet. Pendant les débats, une convocation est envoyée pour négocier l'accord de méthode le 2 février. Une maladresse, selon le président du CSE du Siège, Laurent Benhayoun. Pour le SNJ, c'est une provocation, une de plus. •

2/ Campus, encore un projet de déménagements !

Il était question dans un premier temps de cette information/consultation du « metazoning » et de ses conséquences organisationnelles. Comprenez par là que nous sommes sur l'échelle grande du projet avant le « microzoning » qui verra chacun trouver sa place dans sa propre direction !

Première étape : prise à bail Seine-ouest et Quadrans (volet immobilier).

Mai 2022 : autorisation par le Conseil d'Administration de cette prise à bail. Rappelons que le projet Campus a pour but de faire passer les emprises parisiennes de 13 à 5 sites. 16 sites au départ... Vanves (rédaction France 3 Paris IDF) et deux filiales Cinéma ayant rejoint MFTV (la Maison France Télévisions) depuis, soit 13 sites à ce jour.

Pour résumer la philosophie de l'équipe projet : « on construit ce projet pour la génération des salariés qui viendront après nous ».

Principes d'accompagnements basés sur 3 types de changements :

1- Déménagement ;

2 - Travail en quartiers d'équipes/espaces modulables, amélioration du collectif ;

3- Changements organisationnels.

Au-delà d'un projet particulièrement jargonisant, vos élus SNJ ont mis en garde sur certains sujets : apporter un regard particulier sur la situation des salariés de Malakoff qui vivent mal ce déménagement à venir après une perte perpétuelle de visibilité à l'antenne et qui, comme France 3 Paris Ile-de-France à l'époque, voit d'un mauvais œil ce déménagement.

Nous avons aussi alerté sur les interprétations du questionnaire maison qui laisse entendre que les salariés voudraient encore plus de télétravail.



Nous avons rappelé qu'il faudrait analyser les raisons de cette envie d'ailleurs, tant au niveau du rapport au travail qu'au niveau du rapport à notre entreprise et sa gouvernance.

Plus globalement, le SNJ - qui n'a pas d'a priori sur ce projet - a signifié clairement à la direction qu'il est noble de vouloir améliorer nos espaces de travail, mais qu'il serait bon avant tout d'arrêter de nous faire couler sous des changements qui déstructurent et abîment plus qu'autre chose.

3/ La direction de la sécurité sur la sellette.

La sécurité est « un sujet de préoccupation extrêmement fort pour Delphine Ernotte ». Des mots prononcés par Christophe Tardieu, secrétaire général du groupe, dépêché en séance pour tenter d'éteindre de nombreux incendies, au sens figuré, autour de la direction de la sécurité et de la sûreté (D2S), dirigée par la commissaire Muriel Sobry.

Tout d'abord, un impact sur la façade de France Télévisions le 26 septembre que l'on apprend par la presse (Le Parisien), le lendemain. Un journaliste du service culture fortement choqué après avoir entendu et constaté ce tir contre les vitres, au deuxième étage, probablement celui d'une arme à air comprimé ou de type airsoft ball. Une enquête est ouverte sous la houlette du parquet de Paris, mais les expertises balistiques n'ont pas pu démontrer d'où venait ce coup de feu, « pas du premier trottoir, peut-être de plus loin », selon la direction. Les images de vidéosurveillance de la ville de Paris n'ont pas permis d'identifier l'auteur. Dès le lendemain, des mesures ont été prises, des patrouilles de police ainsi que la présence d'agents de sécurité ont été renforcées. France Télévisions est un établissement d'importance nationale, qui fait l'objet d'une surveillance particulière.

Mais cette vigilance accrue connaît de nombreux dysfonctionnements, selon le terme employé par M. Tardieu. Au gré d'une visite sur les lieux, des élus du personnel apprennent qu'il y a eu un deuxième impact, quelques jours plus tôt, cette-fois au sixième étage.

Les élus ont voté une expertise, qui alerte sur les différentes conséquences que ce projet Campus pourraient avoir.

[Lire ici cette expertise.](#) •

Vos représentants SNJ ont remis en cause le fonctionnement de la direction de la Sécurité et de la Sûreté de France Télévisions. Le secrétaire général du groupe explique que « la procédure d'alerte, lorsqu'un incident est signalé au poste de sécurité, un agent de la sécurité ou de la sécurité incendie doit relayer l'information au poste de commandement et à l'astreinte de la direction ». Et d'ajouter : « pour le deuxième tir, un agent de sécurité a sans doute complètement banalisé les faits, il aurait dû relayer à son PC, ce qu'il n'a pas fait. Cela explique la procédure dysfonctionnelle. Des sanctions sont intervenues... ».

Troisième événement qui n'est pas de nature à nous rassurer. Il s'agit de l'intrusion au mois de juillet dernier d'une personne munie de plusieurs sacs qui affirmait avoir rendez-vous avec un journaliste. Après l'avoir rencontré, elle est ressortie après 21 heures, et a persuadé des agents de sécurité de pouvoir rentrer à nouveau, afin de récupérer ses sacs laissés à l'intérieur. Résultat, la voilée qui a pu errer toute la nuit dans les locaux, déplacer des documents avant d'être aperçue par des salariés de Télématin. « Toute la responsabilité relève de notre prestataire, le patron a été convoqué, il a reconnu l'intégralité des faits, et a pris en interne un certain nombre de sanctions », précise Christophe Tardieu. Mais cette société avec laquelle France Télévisions « a menacé de mettre fin au contrat » est toujours en activité.



Vos élus SNJ ont par ailleurs interrogé Muriel Sobry, directrice de la Sécurité et de la Sûreté, au sujet de soupçons de fichés S au sein du personnel ou de prestataires de France Télévisions. Madame Sobry n'a évoqué que la situation d'une personne ayant suscité des interrogations sans que cela ne remonte à la direction de la sécurité intérieure, avant son arrivée en 2018. Pas plus de détails, circulez il n'y a rien à voir.

Aujourd'hui, la commissaire en charge de protéger les sites de France Télévisions est clairement sur la sellette. Mme Sobry devra rendre des comptes sur l'absence de déclaration au CNAPS (Conseil national des activités privées de sécurité) des agents prestataires pourtant soumis à homologation.

À tout cela, viennent s'ajouter une souffrance au travail chronique pour les cadres de sécurité, une ambiance délétère avec démission, burn out, et même un abandon de poste, souligne un élu.

4/ Politique d'alternance, attention aux dérives !

« C'est un challenge et dans notre intérêt que d'intégrer des jeunes dans notre entreprise », affirme Béatrice Le Fouest, directrice du développement des RH, de l'emploi et de la diversité à France Télévisions. Le SNJ rappelle que la direction doit impérativement respecter le principe de donner la priorité aux écoles de journalisme reconnues. Il existe 7 conventions avec ces écoles et des discussions sont engagées pour leur renouvellement à la fin 2023. Avec celle de Sciences Po, un accord de quatre ans a été conclu l'an dernier, une politique d'alternance avec chaque année 3 alternants pris pour deux ans, qui vont bénéficier de bourses de vie. Un dispositif qui leur permettra de subvenir aux dépenses pour leur logement ainsi qu'à divers frais. Un recrutement effectué selon des critères sociaux qui ciblent des étudiants boursiers en particulier.

Si « notre mot d'ordre », selon les termes de Mme Le Fouest, est de travailler avec des écoles reconnues, des écoles non reconnues sont aussi choisies à la marge, selon Laurent Benhayoun, président du CSE du Siège.

Et c'est dans ce contexte, alors que son service est sous le coup d'un audit interne et d'une expertise, que Mme Sobry présente un projet d'harmonisation des temps de travail à 5 jours par semaine avec une astreinte de niveau 2 le weekend, impliquant une présence « en fonction des nécessités opérationnelles du service ». Une réforme selon elle, parce qu'il était « difficile d'avoir un travail en commun avec 5 prises de service différentes pour un service de 8 personnes ». Vos élus SNJ ont souligné que ce n'était pas la priorité. Qu'il fallait attendre le résultat des différentes enquêtes avant d'entreprendre quoi que ce soit dans ce service en grande souffrance. •

Plusieurs élus, dont vos élus SNJ, dénoncent le fait qu'un alternant soit trop souvent amené à effectuer des missions du niveau de salariés en CDI. Exemple de ce type de dérive évoqué en séance : des PTA (personnels techniques et administratifs) qui ont été reçus dans le cadre d'un entretien par une alternante de la RH.

A la rédaction nationale, le SNJ souligne le manque d'informations pour les alternants, notamment à propos de leurs horaires de travail : « certains font des semaines de 50 heures et ne savent pas qu'ils doivent poser 5 semaines de congés à l'année ».

Mme Le Fouest ajoute « qu'un alternant est un contrat à durée déterminée, qu'il n'a pas vocation à remplacer un titulaire, à la direction de l'information, on a remis les pendules à l'heure ».

France Télévisions a fourni une liste de liens où les alternants pourront trouver toute une série de précisions concernant leur statut.

[Liste ici.](#)



La direction organise des séminaires d'intégration pour les alternants, « on leur rappelle leurs droits, leurs devoirs, on fait de la pédagogie », selon Beatrice le Fouest. En reconnaissant tout de même qu'il faut qu'on « continue les efforts sur les managers ». Une formation pour les tuteurs est prévue sur deux jours à l'université de France Télévisions. Elle est obligatoire mais tous ne la suivent pas.

Des élus insistent sur le fait qu'un alternant n'est pas un CDD comme un autre car il n'a pas droit, par exemple, « aux éléments variables d'un jour férié ». Mme Le Fouest répond « qu'on peut planifier un alternant un jour férié à condition qu'il soit majoré au même taux que les autres ». Est-ce vraiment toujours le cas ?

5/ Un poison anti-syndical à France Télévisions.

De nombreux élus ou représentant syndicaux sont victimes d'individus, de collectifs ou de managers au sein de l'entreprise. Plusieurs organisations syndicales ont tapé du poing sur la table en séance. Trop de crédits d'heures contestés, trop de détachements appelés « absences »... Deux élus du SNJ ont engagé une procédure auprès de la direction pour discrimination de la part de l'ancienne cheffe du service politique, devenue malgré tout directrice de la rédaction nationale. Des délégués privés de certaines missions en raison de leurs mandats, cela n'est pas acceptable. Des collègues qui voient leurs postes vidés de leur sens, du fait de leur appartenance syndicale, ce n'est plus tolérable. Les managers doivent être respectueux des crédits d'heures. Leur report d'un mois sur l'autre dans Monkiosque n'est d'ailleurs pas possible techniquement. Plusieurs organisations syndicales demandent à la direction de « sonner la fin de la récréation ».

Laurent Benhayoun, président du CSE du Siège affirme que « lorsqu'on est sollicité par un élu sur une situation particulière, nous l'expertisons de façon à ce que la dérive constatée puisse être corrigée, si dérive il y a mais souvent il y a ». En réponse à certaines situations de harcèlement signalées, « il reste encore un certain

La multiplication de ces contrats a-t-elle un but caché, celle de faire des économies, en prenant des salariés à moindre coût, oubliant parfois le volet formation ?

« On se bat pour favoriser la politique d'alternance », se défend Laurent Benhayoun, président du CSE, « cela nous coûte plus cher que de payer une indemnité à l'État, du fait qu'on n'en prenne pas ». •

nombre de managers qui ont des réflexes qui ne sont pas à la hauteur de leurs responsabilités », ajoute M.Benhayoun.

Le SNJ souligne que beaucoup d'élus de diverses organisations syndicales font remonter des témoignages similaires. Beaucoup de cadres devraient ouvrir un code du travail pour savoir ce qu'est un élu, précisent vos représentants.

Votre syndicat n'exclut pas de lancer des procédures, de saisir Allodiscrim parce que cela ne bouge pas suffisamment. Mais peut-être est-ce volontaire de la part de la présidence ! Laisser faire pour affaiblir la représentation syndicale. Dans les journaux, la direction fait tout pour maquiller l'existence d'un mouvement de grève. Il faut se battre pour éviter la diffusion de reportages de grévistes et pour Tempo, seule la menace d'une occupation du plateau du 19/20 a abouti à la lecture d'un message de la part de Carole Gaessler. Un poison antisocial et antisyndical coule dans les veines de l'entreprise et il est temps d'administrer l'antidote. •



Vos élus et représentant syndical SNJ au Siège



TITULAIRES

Serge Cimino - Béatrice Gelot - Dominique Bonnet - Sophie Guillaumin



SUPLÉANTS

Antoine Chuzeville - Emilie Denis - Guy Sabin - Anne Guillé-Epée



REPRÉSENTANT SYNDICAL

Francis Mazoyer

Syndicat National des Journalistes
de France Télévisions

Nous rendre visite : bureau D 142
Nous contacter : snj@francetv.fr

01 56 22 88 28

